L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73, NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 10 JANVIER 1869. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET,
Encanteurs-Jurés.

NOUVELLE-ORLEANS
DIMANCHE MATIN, 10 JANVIER,
VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Pour les détails et l'heure, voir nos annonces.

Par le Shérif, à 10 heures et demie, aux dernier de Pitcher, rue Gravier —un mulet, un wagon et des harnais.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Exchange, plusieurs juments, comptes et billets.

Par J. Dejan Jr., à 11 heures, à un nouvel salle d'encan, rue Gravier et Carondelet — meubles, piano et meubles de bureau.

Par Gabriel Lésamont, au No 69 de la rue de Chartres — 600 caisses bottes, souliers et chaussures; vêtements, articles de toilette.

Par Hofman, Marks & Co, au No 64 de la rue de Chartres — grand stock de draps, castors, tapis, meubles, etc.

Par Louis Stern & Bros, aux Nos 62 de la rue des Magasins et 56 de la rue du Garde — 600 caisses bottes, souliers et brodequins.

Par John C. Bicker, au No 64 de la rue de la Douane — quelques bandisses sèches, habille neute, chapeaux, demi-caisses etc.

☞ Achetez vos confiseries et chaussures chez M. Ernest Tapis, 92 Vieille-Levée.

ESSAYEZ LES CIGARES DE
GEORGE ALCIBE,
185 ..... Rue des Remparts 185

ATTENTION !

☞ Le Shérif procédera demain, à 10 1/2 heures A. M., aux ventes de P. Libet, No 128, rue Gravier, Premier District, à l'administration d'un mulet et d'un wagon et d'un lot de harnais.

Et à midi, à la Bourse des Négociants et des Exchange, rue Royale, à l'administration d'un lot de jugements, comptes et billets.

Voir nos annonces.

L'hanc... à Pecan — Lundi, 11 janvier, à 10 heures du matin, BM Louis Stern & Bros. vendront à la salle de la rue Gravier No 30 et de la rue des Magasins No 28 300 caisses de bottes, souliers et brodequins, provenant en assortiment convenable pour le comm... de la ville et de la campagne. Cet assortiment, tout récemment importé des mail... sera vendu sans réserve. Conditions du Nord, marché l'attention particulière des acheteurs du...

Meubles à Pecan. — Nous appelons l'attention des acheteurs sur une vente de meubles, consistant en lits en acajou, marbre, commodes, tables à 6 buse, bureaux, etc, etc, que doit faire M. J. Déjan, jeune, encanteur, dans un nouvelle salle d'encan, rue Gravier No 108, au de la rue Carondelet.

VENTE DE CHEVAUX, MULETS ET VOITURES
M. J. DÉJAN JR., encanteur, informe les acheteurs de la ville et de la campagne qu'il parlera ce jour il vendra deux fois la semaine, les lundis et les mercredis, à 10 heures précises du matin, des chevaux, mulets et voitures, aux deux de Jos. Elliott, au coin des rues Bayonne et Gravier. 15 déc—1m

SOMMAIRE
DU
1. ABEILLE DU DIMANCHE 10 JANVIER.

Première Page : Les désordres dans le Sud. — Théâtre de l'Opéra. — Nouvelles diverses. — Chronique locale. — Funérailles du général Rousseau. — Législature. — Dépêches télégraphiques. — Réclames et annonces.

Deuxième Page : Courrier de Paris. — La Grève des boulevards et la Convention de Pittsburg. — Bulletin financier.—Bulletin commercial.—Liste des lettres. — Annonces.

Troisième Page : Feuilleton : Les Trois filles d'honneur.—Mélanges et anecdotes.

Les désordres dans le Sud.

Maintenant que l'agitation politique résultant de la campagne présidentielle a pris fin, que les passions des partis ont perdu de leur intensité, et que le parti radical, déjà maître de la puissance législative, s'est également assuré la possession du pouvoir exécutif, n'est-il pas temps de la raison reprenne son empire sur ceux qui sont appelés à régler les destinées du pays ? Depuis qu'il a traîné les désordres qui ont eu lieu dans le Sud, qu'on ait perverti les faits, ignoré les rôles, nié les dangers, conséquences de l'état d'anarchie dans lequel la politique de reconstruction a plongé toute une section de l'Union, pour servir les intérêts d'un parti, pour atteindre à un but, cela est triste à constater, mais cela se comprit au point de vue des misérables mobiles qui dirigent souvent les actions humaines. Parler les partis comme pour les intérêts, l'ambition ne reconnaît aucun frein moral.

Mais ce que nous ne comprendrions pas, au point de vue même de l'intérêt des vainqueurs, c'est qu'une fois le but atteint, une fois ce pouvoir, si ardemment convoité, obtenu, ils ne renoncassent pas à prendre pour base de leur politique des appréciations systématiquement erronées des faits et de la situation dans le Sud. L'Union tout entière a intérêt à la restauration de sa force et au rétablissement du travail dans ces régions ravagées par la guerre, et les affranchissent les radicaux prétendent en faire les protégeantes, ne pouvant pas souffrir des désordres auxquels ils ne sont point responsables, soit par la fausse idée qu'ils se font eux-mêmes de leurs droits.

Nous ne demandons pas qu'on donne toutes raison aux blancs, mais nous voulons qu'on ne donne pas toujours raison aux noirs. La justice et l'impartialité, l'intérêt de la société, la manière de bien ordre et le respect des engagements, tels sont les objets que doit avoir en vue de réaliser le gouvernement central lorsqu'il croit nécessaire de faire sentir son influence, soit par des mesures législatives, soit par une intervention matérielle.

Avant toute chose, le gouvernement fédéral doit s'éclairer sur les faits afin de prendre ses résolutions en pleine connaissance de cause, et s'assurer par les rapports d'agents véridiques, dégagés de tout esprit de parti. Il est temps de couper, comme moyens d'information, toutes les distributes fabriquées dans les officines de correspondance payées pour mentir, tous ces rapports d'intrigants et de charlatans d'industrie qui ne veulent par des calomnies de mépris qu'ils inspirent aux populations sur députés dévoués à leur cause, ou créer des fortunes illégitimes.

Nous ne prétendons pas dire qu'il n'y ait pas parmi les habitants du Sud des gens prompts à ressentir les injures ou les outrages, et excités à se faire justice eux-mêmes, mais à qui la faute s'il existe dans le Sud des gens vraiment dignes, tout d'ailleurs de garanties pour la sécurité des existences et des propriétés, semblent avoir pour mission de compromettre la sûreté des personnes et de porter atteinte à la fortune publique et particulière ? Que le gouvernement central fasse une enquête sur ce qui se passe dans le Tennessee et dans l'Arkansas, et il verra que le système d'exactions, d'oppressions et de spoliations qui y prévaut est bien loin de réaliser et d'édifier le gouvernement républicain dont les légaux le parti fédéral affecte de vouloir doter.

Les généraux Babcock et Porter ont fait au général Grant un rapport sur les atrocités commises dans l'Arkansas par les bandes de pillards que le gouverneur Clayton appelle ses milices, et ils ont constaté que cette ex-élément milices avait ordre de prendre chez les habitants tout ce qui pouvait lui être nécessaire, en donnant de ces certificats aux habitants lésés. Les actes de pillage et de cambriolage commis par ces bandes ont indigné de quelle manière elles avaient interprété cet ordre que ne se justifie, et, à quelque chose près surprendre, c'est que la population en masse ne se soit pas soulevée pour s'exterminer ces maraudeurs.

Les ambitions politiques et le désir du pillage ne sont pas les seules causes qui peuvent donner naissance à des troubles dans les contrées du Sud. Les événements qui viennent de se passer en Georgie et en Virginie prouvent qu'on a également à y redouter l'agrariasme. Les notes dont l'esprit a été perverti par toutes les fausses doctrines, de reconnaissance ni l'autorité civile, ni l'autorité judiciaire, et ne n'hésitent pas à résister aux troupes fédérales envoyées contre eux, tant est grande chez eux la conviction qu'ils seront soutenus par le parti qui a triomphé aux dernières élections. Cependant on serait-il autrement puisqu'on leur a toujours donné raison au Congrès !

Et s'il examen attentif de la situation et l'étude impartiale des faits donneront à réfléchir au général Grant, et nous aimons à croire qu'il pourra employer d'autres moyens que la force pour rendre son administration acceptable aux populations du Sud. Qu'il sache à profit les deux mois qui nous séparent de 4 mars, pour obtenir des renseignements certains au point de vue des sentiments qui animent les conservateurs du Sud, de leurs vœux et de leurs dispositions et il se convaincra que les provocations ne se accordent ne pourront venir de leur part. Que fils déclaré sur les causes de mal il lui sera facile de trouver les moyens d'y remédier. On qui perdons le maintien de l'agitation n'est l'appui réalisé et fidèle du gouvernement républicain dans lequel le parti fédéral affecte de confier.

Les généraux Babcock et Porter ont fait au général Grant un rapport sur les atrocités commises dans l'Arkansas par les bandes de pillards que le gouverneur Clayton appelle ses milices, et ils ont constaté que cette ex-élément milices avait ordre de prendre chez les habitants tout ce qui pouvait lui être nécessaire, en donnant de ces certificats aux habitants lésés. Les actes de pillage et de cambriolage commis par ces bandes ont indigné de quelle manière elles avaient interprété cet ordre que ne se justifie, et, à quelque chose près surprendre, c'est que la population en masse ne se soit pas soulevée pour s'exterminer ces maraudeurs.

Les ambitions politiques et le désir du pillage ne sont pas les seules causes qui peuvent donner naissance à des troubles dans les contrées du Sud. Les événements qui viennent de se passer en Georgie et en Virginie prouvent qu'on a également à y redouter l'agrariasme. Les notes dont l'esprit a été perverti par toutes les fausses doctrines, de reconnaissance ni l'autorité civile, ni l'autorité judiciaire, et ne n'hésitent pas à résister aux troupes fédérales envoyées contre eux, tant est grande chez eux la conviction qu'ils seront soutenus par le parti qui a triomphé aux dernières élections. Cependant on serait-il autrement puisqu'on leur a toujours donné raison au Congrès !

Et s'il examen attentif de la situation et l'étude impartiale des faits donneront à réfléchir au général Grant, et nous aimons à croire qu'il pourra employer d'autres moyens que la force pour rendre son administration acceptable aux populations du Sud. Qu'il sache à profit les deux mois qui nous séparent de 4 mars, pour obtenir des renseignements certains au point de vue des sentiments qui animent les conservateurs du Sud, de leurs vœux et de leurs dispositions et il se convaincra que les provocations ne se accordent ne pourront venir de leur part. Que fils déclaré sur les causes de mal il lui sera facile de trouver les moyens d'y remédier. On qui perdons le maintien de l'agitation n'est l'appui réalisé et fidèle du gouvernement républicain dans lequel le parti fédéral affecte de confier.

Maintenant que l'agitation politique résultant de la campagne présidentielle a pris fin, que les passions des partis ont perdu de leur intensité, et que le parti radical, déjà maître de la puissance législative, s'est également assuré la possession du pouvoir exécutif, n'est-il pas temps de la raison reprenne son empire sur ceux qui sont appelés à régler les destinées du pays ? Depuis qu'il a traîné les désordres qui ont eu lieu dans le Sud, qu'on ait perverti les faits, ignoré les rôles, nié les dangers, conséquences de l'état d'anarchie dans lequel la politique de reconstruction a plongé toute une section de l'Union, pour servir les intérêts d'un parti, pour atteindre à un but, cela est triste à constater, mais cela se comprit au point de vue des misérables mobiles qui dirigent souvent les actions humaines. Parler les partis comme pour les intérêts, l'ambition ne reconnaît aucun frein moral.

Mais ce que nous ne comprendrions pas, au point de vue même de l'intérêt des vainqueurs, c'est qu'une fois le but atteint, une fois ce pouvoir, si ardemment convoité, obtenu, ils ne renoncassent pas à prendre pour base de leur politique des appréciations systématiquement erronées des faits et de la situation dans le Sud. L'Union tout entière a intérêt à la restauration de sa force et au rétablissement du travail dans ces régions ravagées par la guerre, et les affranchissent les radicaux prétendent en faire les protégeantes, ne pouvant pas souffrir des désordres auxquels ils ne sont point responsables, soit par la fausse idée qu'ils se font eux-mêmes de leurs droits.

Nous ne demandons pas qu'on donne toutes raison aux blancs, mais nous voulons qu'on ne donne pas toujours raison aux noirs. La justice et l'impartialité, l'intérêt de la société, la manière de bien ordre et le respect des engagements, tels sont les objets que doit avoir en vue de réaliser le gouvernement central lorsqu'il croit nécessaire de faire sentir son influence, soit par des mesures législatives, soit par une intervention matérielle.

Avant toute chose, le gouvernement fédéral doit s'éclairer sur les faits afin de prendre ses résolutions en pleine connaissance de cause, et s'assurer par les rapports d'agents véridiques, dégagés de tout esprit de parti. Il est temps de couper, comme moyens d'information, toutes les distributes fabriquées dans les officines de correspondance payées pour mentir, tous ces rapports d'intrigants et de charlatans d'industrie qui ne veulent par des calomnies de mépris qu'ils inspirent aux populations sur députés dévoués à leur cause, ou créer des fortunes illégitimes.

Nous ne prétendons pas dire qu'il n'y ait pas parmi les habitants du Sud des gens prompts à ressentir les injures ou les outrages, et excités à se faire justice eux-mêmes, mais à qui la faute s'il existe dans le Sud des gens vraiment dignes, tout d'ailleurs de garanties pour la sécurité des existences et des propriétés, semblent avoir pour mission de compromettre la sûreté des personnes et de porter atteinte à la fortune publique et particulière ? Que le gouvernement central fasse une enquête sur ce qui se passe dans le Tennessee et dans l'Arkansas, et il verra que le système d'exactions, d'oppressions et de spoliations qui y prévaut est bien loin de réaliser et d'édifier le gouvernement républicain dont le légaux le parti fédéral affecte de confier.

Les généraux Babcock et Porter ont fait au général Grant un rapport sur les atrocités commises dans l'Arkansas par les bandes de pillards que le gouverneur Clayton appelle ses milices, et ils ont constaté que cette ex-élément milices avait ordre de prendre chez les habitants tout ce qui pouvait lui être nécessaire, en donnant de ces certificats aux habitants lésés. Les actes de pillage et de cambriolage commis par ces bandes ont indigné de quelle manière elles avaient interprété cet ordre que ne se justifie, et, à quelque chose près surprendre, c'est que la population en masse ne se soit pas soulevée pour s'exterminer ces maraudeurs.

Les ambitions politiques et le désir du pillage ne sont pas les seules causes qui peuvent donner naissance à des troubles dans les contrées du Sud. Les événements qui viennent de se passer en Georgie et en Virginie prouvent qu'on a également à y redouter l'agrariasme. Les notes dont l'esprit a été perverti par toutes les fausses doctrines, de reconnaissance ni l'autorité civile, ni l'autorité judiciaire, et ne n'hésitent pas à résister aux troupes fédérales envoyées contre eux, tant est grande chez eux la conviction qu'ils seront soutenus par le parti qui a triomphé aux dernières élections. Cependant on serait-il autrement puisqu'on leur a toujours donné raison au Congrès !

Et s'il examen attentif de la situation et l'étude impartiale des faits donneront à réfléchir au général Grant, et nous aimons à croire qu'il pourra employer d'autres moyens que la force pour rendre son administration acceptable aux populations du Sud. Qu'il sache à profit les deux mois qui nous séparent de 4 mars, pour obtenir des renseignements certains au point de vue des sentiments qui animent les conservateurs du Sud, de leurs vœux et de leurs dispositions et il se convaincra que les provocations ne se accordent ne pourront venir de leur part. Que fils déclaré sur les causes de mal il lui sera facile de trouver les moyens d'y remédier. On qui perdons le maintien de l'agitation n'est l'appui réalisé et fidèle du gouvernement républicain dans lequel le parti fédéral affecte de confier.

Nous ne demandons pas qu'on donne toutes raison aux blancs, mais nous voulons qu'on ne donne pas toujours raison aux noirs. La justice et l'impartialité, l'intérêt de la société, la manière de bien ordre et le respect des engagements, tels sont les objets que doit avoir en vue de réaliser le gouvernement central lorsqu'il croit nécessaire de faire sentir son influence, soit par des mesures législatives, soit par une intervention matérielle.

Avant toute chose, le gouvernement fédéral doit s'éclairer sur les faits afin de prendre ses résolutions en pleine connaissance de cause, et s'assurer par les rapports d'agents véridiques, dégagés de tout esprit de parti. Il est temps de couper, comme moyens d'information, toutes les distributes fabriquées dans les officines de correspondance payées pour mentir, tous ces rapports d'intrigants et de charlatans d'industrie qui ne veulent par des calomnies de mépris qu'ils inspirent aux populations sur députés dévoués à leur cause, ou créer des fortunes illégitimes.

Nous ne prétendons pas dire qu'il n'y ait pas parmi les habitants du Sud des gens prompts à ressentir les injures ou les outrages, et excités à se faire justice eux-mêmes, mais à qui la faute s'il existe dans le Sud des gens vraiment dignes, tout d'ailleurs de garanties pour la sécurité des existences et des propriétés, semblent avoir pour mission de compromettre la sûreté des personnes et de porter atteinte à la fortune publique et particulière ? Que le gouvernement central fasse une enquête sur ce qui se passe dans le Tennessee et dans l'Arkansas, et il verra que le système d'exactions, d'oppressions et de spoliations qui y prévaut est bien loin de réaliser et d'édifier le gouvernement républicain dont le légaux le parti fédéral affecte de confier.

Les généraux Babcock et Porter ont fait au général Grant un rapport sur les atrocités commises dans l'Arkansas par les bandes de pillards que le gouverneur Clayton appelle ses milices, et ils ont constaté que cette ex-élément milices avait ordre de prendre chez les habitants tout ce qui pouvait lui être nécessaire, en donnant de ces certificats aux habitants lésés. Les actes de pillage et de cambriolage commis par ces bandes ont indigné de quelle manière elles avaient interprété cet ordre que ne se justifie, et, à quelque chose près surprendre, c'est que la population en masse ne se soit pas soulevée pour s'exterminer ces maraudeurs.

Les ambitions politiques et le désir du pillage ne sont pas les seules causes qui peuvent donner naissance à des troubles dans les contrées du Sud. Les événements qui viennent de se passer en Georgie et en Virginie prouvent qu'on a également à y redouter l'agrariasme. Les notes dont l'esprit a été perverti par toutes les fausses doctrines, de reconnaissance ni l'autorité civile, ni l'autorité judiciaire, et ne n'hésitent pas à résister aux troupes fédérales envoyées contre eux, tant est grande chez eux la conviction qu'ils seront soutenus par le parti qui a triomphé aux dernières élections. Cependant on serait-il autrement puisqu'on leur a toujours donné raison au Congrès !

Et s'il examen attentif de la situation et l'étude impartiale des faits donneront à réfléchir au général Grant, et nous aimons à croire qu'il pourra employer d'autres moyens que la force pour rendre son administration acceptable aux populations du Sud. Qu'il sache à profit les deux mois qui nous séparent de 4 mars, pour obtenir des renseignements certains au point de vue des sentiments qui animent les conservateurs du Sud, de leurs vœux et de leurs dispositions et il se convaincra que les provocations ne se accordent ne pourront venir de leur part. Que fils déclaré sur les causes de mal il lui sera facile de trouver les moyens d'y remédier. On qui perdons le maintien de l'agitation n'est l'appui réalisé et fidèle du gouvernement républicain dans lequel le parti fédéral affecte de confier.

Théâtre de l'Opéra.

HAYDEN—ROLAND A RONCEVAUX.

En laissant de côté la reprise de *Child Harold* et les deux reprises de *Barbe Bleue*, l'une diminuée et l'autre ajoutée, reprises qui ont été fort bonnes, nous arrivons à notre nouveauté, *Haydée*, opéra-comique en 3 actes, d'Arbor, paroles de Scribe, est toujours rendu au répertoire comme beaucoup d'autres ouvrages de ce maître. On y retrouve les qualités qui distinguent les compositions d'Arbor, mais c'est une œuvre difficile à classer parce qu'elle tient le milieu entre l'opéra comique et le grand opéra. C'est à proprement parler de la musique demi-sérieuse avec mélodies coupées et larges qui ont plutôt le caractère mélancolique qu'un caractère dramatique. Le scène le délire est le morceau saillant de premier acte qui est un peu froid. M. Engel l'a chantée avec beaucoup d'expression. Au second acte, au milieu de quelques chœurs et de récits qui sont assez beaux, il y a à signaler le chanson de la corvette que mademoiselle Hasselmans a dite avec un brio qui lui a valu les honneurs de bis. Le troisième acte est aussi contrasté le plus remarquable de l'ouvrage. Il y a un air à vocalises que mademoiselle Hasselmans chante d'une manière très brillante et plusieurs morceaux d'un effet dramatique, forcé et entraînable. M. Engel s'est fait plusieurs fois applaudir dans cet acte. M. Van Heffen a chanté et joué le rôle de *Milipoti* avec beaucoup de talent, et M. Allard Jolin, qui gagne tous les jours dans l'estime du public, a dérobé la plus complète pour la manière dont il a rendu le rôle d'Andrea Donato. Mademoiselle Chaveau était enthousiasmé et elle n'a pu produire, dans le rôle de Rosella tout l'effet qu'elle aurait certainement produit dans une seconde représentation. Cette jeune artiste a joué, le lendemain, avec plus d'entrain que jamais le rôle de Boulotte, dans *Barbe Bleue*, rôle qu'elle a dû apprendre, par suite d'une nouvelle indisposition de mademoiselle Bourgeois, et qui restera pour mademoiselle Chaveau une très heureuse création.

Jeudi, on a dû faire relâche par suite d'une indisposition de mademoiselle Hasselmans, et on n'a pas substitué à *Faust* qui était sur l'affiche un autre spectacle, afin de ne pas fatiguer les artistes qui devaient chanter Roland samedi après nombre de répétitions réitérées. L'ardeur de madame Albaiza-Lambeld, en remplaçant la troupe, permettra à la direction d'avoir toujours un répertoire à substituer à un autre en cas d'indisposition. Nous espérons avoir bientôt le plaisir d'entendre cette charmante cantatrice qui a laissé de si agréables souvenirs parmi nous.

Nous avons déjà donné, hier, l'analyse du poème de *Roland à Roncevaux*, il nous reste à parler des mérites de la composition musicale et de la représentation. Il est généralement difficile de se faire une idée exacte d'une grande œuvre lyrique après une première audition, surtout à l'opéra de Hayden, où de ceux qui produisent leur impression de premier coup. On n'est pas de la musique tellement savante que les beautés en échappent aux profanes au premier abord. *Roland* appartient certainement à l'école française. La facture en est simple et le style large, et l'orchestration ne manque pas de richesse. Il y a des effets grandioses qui emportent et entraînent. Le chœur qui sont que l'ange n'est profondément impressionné sur ce sujet et il a réussi à produire une musique épique parfaitement en harmonie avec le caractère des temps, des lieux et des personnages de l'action. Simplicité, force et grandeur, tels sont les traits qui nous paraissent distinguer cette œuvre capitale. Dans cette épopée héroïque, l'amour ne forme qu'un incident ; cependant Mermet a traité les détentes en grand maître. Nous avons dans le duo d'Aide et de Roland, au second acte. Cette même grâce pastorale se retrouve dans le romance de Haïda, dans l'andante et le final du grand acte d'Aide et dans les plaintes de Roland au troisième acte. La chanson du pâtre au troisième acte est un fort joli morceau de genre pastoral.

Quelques morceaux d'un caractère vif et gai sont regrettable, et les chœurs eut marché avec un ensemble très satisfaisant ; nous aurons occasion de revenir sur ces deux parties de l'ouvrage.

Dans ce rapide compte-rendu nous ne pouvons nous plus rendre pleine justice aux artistes, et nous devons nous contenter de dire quelques mots de chacun d'eux. Nous serions beaucoup à nous dire le rôle de Roland que M. Picot a chanté, mais pour aujourd'hui nous mentionnons l'air d'Superbes Pyrénées" qu'il a enlevé avec une grande ampleur, son duo avec Aide des accents touchants, son récit avec Turpin au troisième acte.

"Puisse bien jeune encore lorsque je vis en terre" le trio avec Aide et Turpin et presque toute la scène VII du troisième acte. M. Picot a chanté tout son rôle avec âme et nous croyons qu'il y obtiendra un succès croissant à chaque nouvelle représentation.

Le rôle d'Aide a été rendu par madame Cambier avec ce contact de distinction qu'elle apporte dans tous ses rôles ; elle a chanté son grand air de première acte dans un excellent style, dramatique à la fois et final un sentiment touchant très touchant.

Dans son duo avec Roland et dans le grand trio du troisième acte elle a chanté avec beaucoup d'expression, et elle a, comme toujours, été une excellente actrice et intelligente. Son costume d'âge grande richesse ont été fort remarqués ; elle les portait avec une plusieurs de véritable chevalerie.

M. Van Heffen a dit d'une façon tout à fait magistrale son rôle de premier acte et son grand air même avec Roland et Aide au troisième acte. Le trio entre ces trois artistes a été fort applaudi, et il aura de plus en plus goûté, car il a tout autant de valeur musicale que le grand trio de Jérusalem.

Dans le rôle de Charlemagne, M. Perrot a un remplacement ; il y a plus beaucoup d'expression dramatique, et il a fait bien souvent toutes ses phrases.

Mademoiselle Hasselmans a été avec grâce un romance de premier acte et elle a terminé sa ballade de deuxième par quelques traits brillants.

M. Engel a dit avec goût et sentiment un chanson de pâtre, et Arve gai et sentiment un vaudeville emploité de rôle de l'écuyer.

Les spectateurs nous ont paru fort satisfaits du résultat de cette première représentation. On donnera la semaine prochaine et la quatrième fois qu'il y aura foule. Nous nous empressons de signaler à nos lecteurs la nouvelle de la mort du général Rousseau, commandant le département, et

Attendu que par la mort de ce soldat et patriote distingué, le pays a fait une perte sensible et pour la société en la personne d'un de ses plus dignes membres, et que la famille du défunt a besoin de toutes les consolations que peut lui offrir l'amitié ;

Résolu que le Conseil municipal de la Nouvelle-Orléans, en s'associant à la douleur de la famille du défunt, exprime le désir que les funérailles aient lieu aux frais de la municipalité.